

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie Le jeudi 02 juin 2022 à 20h30

Dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur, 6 personnes maximum sont autorisées à assister à la séance

ORDRE DU JOUR

- 1. Temps de travail 1607h (Annule et remplace)
- 2. Avis relatif à l'inscription de chemins au PDIPR (Annule et remplace)
- 3. Détermination de la durée d'amortissement des subventions d'équipement
- 4. Provisions pour risques
- 5. Décision modificative n°1 Budget principal
- 6. Transfert parcelle AE108
- 7. Suppression de postes
- 8. Suppression et ouverture de postes avancement de grade
- 9. Création de deux emplois d'adjoints technique
- 10. Questions diverses

SESSION ORDINAIRE

Affiché le 25/05/2022

